



**Communiqué de presse**  
**21 février 2018**

**Signature de la convention – cadre de coopération  
entre la CPU et les collectivités du « bloc local »**

Ce 21 février 2018, à la maison des universités, la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et les associations du « bloc local », c'est à dire l'Association des Villes Universitaires de France, l'Association France urbaine, l'Association des communautés de France, la Fédération nationale des agences d'urbanisme et l'Association Villes de France, ont signé une convention-cadre de coopération.

Cette convention vise à renforcer la coopération entre les universités, les villes et les intercommunalités dans différents domaines comme les schémas locaux de l'Enseignement supérieur et de la recherche, l'innovation, l'implantation et l'ancrage territorial des universités. Plus globalement, les territoires et les universités, acteurs autonomes, veulent mettre en évidence toutes les valorisations réciproques qui peuvent être tirées des coopérations construites entre les collectivités du bloc local et les universités.

Avec la signature de cette convention, les différentes parties s'engagent, dans la continuité des actions déjà menées au travers de conventions signées dans le passé, à œuvrer ensemble pour l'essor et le rayonnement des territoires.

L'ambition collective des différents signataires est guidée par des objectifs clés :

- la réussite des jeunes et les conditions dans lesquelles leurs études se déroulent,
- le développement de l'innovation et le soutien de ses acteurs dans les territoires,
- l'accompagnement des territoires, en tant qu'acteurs urbains, à la transition écologique et numérique
- le rayonnement international des territoires.

Ces objectifs sont déclinés en actions concrètes structurées dans un plan, qui sera renouvelé chaque année. Pour 2018, les présidents ont soulevé l'importance d'un travail sur les écosystèmes régionaux et la compétitivité des territoires par le biais d'un état des lieux des articulations entre le potentiel de formation professionnelle continue et les besoins de qualification des territoires. La réussite des jeunes est également un axe majeur, qui sera abordé en 2018 sous le prisme du logement étudiant avec la création d'observatoires territoriaux. Enfin dans un contexte de transition écologique et numérique, les territoires et l'enseignement supérieur se doivent de réfléchir ensemble aux nouveaux modèles de campus durables.

La mise en œuvre se fera par l'organisation d'échanges et de débats, le développement d'une culture commune permettant une meilleure coopération entre l'enseignement supérieur et les territoires, la participation aux colloques et séminaires de chaque partie en y inscrivant les axes de travail de la convention, l'organisation conjointe de visites et de voyages d'études, à l'occasion d'échanges avec leurs homologues collectivités et universités étrangères.

### **La CPU :**

La Conférence des présidents d'université rassemble les dirigeants des 73 universités de notre pays, ainsi que ses 3 universités de technologie, 3 instituts nationaux polytechniques, 4 écoles normales supérieures, plusieurs grands établissements et l'ensemble des communautés d'universités et établissements. La CPU compte ainsi 130 membres, sur l'ensemble du territoire national, et représente, grâce à ses liens avec les organismes et écoles, la plus grande part des forces d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation françaises. Représentant plus d'1.5 million d'étudiants, la CPU est, depuis plus de 40 ans, force de proposition et de négociation sur toutes les questions universitaires auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux et acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, de partenaires économiques et sociaux et d'institutions territoriales, nationales, et internationales. La CPU a de plus un rôle croissant envers la société et le grand public, afin de mieux faire connaître les universités, leurs débouchés et réussites, et les apports que doit permettre la recherche de haut niveau qui y est conduite, dans tous les champs de la connaissance.

L'**AVUF** regroupe les élus et services de 81 collectivités (communes ou intercommunalités) intervenant dans le champ de l'ESR, de l'innovation et de la vie étudiante avec l'objectif d'accompagner l'efficacité de leurs actions, stimuler des coopérations nouvelles et porter des propositions nationales pour améliorer l'impact de l'ESR pour le développement des territoires.

Association nationale l'**AdCF** assure la promotion et la représentation de l'intercommunalité de projet. Elle fédère toutes les catégories d'intercommunalité à fiscalité propre (en 2017: 985 intercommunalités dont plus de 200 communautés d'agglomération et urbaines, 18 métropoles, 10 établissements public territoriaux (du Grand Paris) et 730 communautés de communes). Afin d'accompagner les territoires vers un développement qualitatif, l'AdCF investit depuis plusieurs années les questions de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La **Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)** rassemble une cinquantaine d'agences d'urbanisme, outils d'ingénierie partenariaux regroupant collectivités locales, Etat, établissements locaux (dont l'Université). Les agences ont déjà développé des partenariats très diversifiés avec les universités : appui à l'élaboration des schémas directeurs universitaires et plan campus, appui aux projets urbains de restructuration des sites universitaires, observation de la vie étudiante et du logement étudiant, observation des impacts de la formation et la recherche dans le développement économique local.

**France urbaine**, née de la fusion de l'Association des Maires de Grandes Villes de France et de l'Association des Communautés Urbaines de France, regroupe les élus des métropoles, des grandes communautés et des villes centres ou périphériques. Elle compte 99 membres de toutes tendances politiques confondues, représentant près de 30 millions d'habitants. France urbaine a pour objectif de promouvoir le fait urbain auprès des pouvoirs publics et de tous les citoyens. Dans un dialogue renouvelé avec l'Etat, l'association participe pleinement à la structuration du monde urbain dans notre pays et à l'attractivité de tout son territoire.

**Villes de France** regroupe les villes de 15 000 à 100 000 habitants et leurs communautés. Démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur d'un côté et développement d'écosystèmes d'excellence alliant la formation et le monde de l'entreprise sont les deux piliers sur lesquels Villes de France travaille depuis trois décennies. Outre les nombreuses publications et prises de position, Villes de France a créé une plateforme Internet de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les villes moyennes, qui permet de mesurer par ville le poids de l'ESR.

### **Contacts presse :**

**CPU** - Xavier TEISSEDRE [xavier.teissedre@cpu.fr](mailto:xavier.teissedre@cpu.fr)

**AVUF**- Edith DE MACEDO [Edith.DEMACEDO@reims.fr](mailto:Edith.DEMACEDO@reims.fr)

**AdCF** -

**FNAU**- Zoé Chaloin [chaloin@fnau.org](mailto:chaloin@fnau.org)

**France urbaine** – Jilliane POLLAK [j.pollak@franceurbaine.org](mailto:j.pollak@franceurbaine.org)

**Villes de France** -